

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 37 (2000)

Heft: 1448

Artikel: Souriez, c'est magique

Autor: Savary, Géraldine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domande Pur

D P

JAA 1002 Lausanne

27 octobre 2000 - n° 1448
Hebdomadaire romand
Trente-septième année

Souriez, c'est magique

ADOLF OGI DEVANT un tunnel, Adolf Ogi sur une piste de ski, Adolf Ogi à la montagne, Adolf Ogi qui jardine... Les images riantes d'un conseiller fédéral heureux, dans un pays paisible, entouré de collègues aimants feraient passer quiconque réfléchit aux enjeux de sa succession pour un sinistre trouble-fête. Du coup, les partis avancent prudemment et la formule magique, auréolée par cette mélodie du bonheur confédéral, ne se rediscute même pas. Ou si peu.

Souvenons-nous pourtant. Les départs simultanés de Flavio Cotti et d'Arnold Koller avaient secoué le landernau politique et la formule magique, sans être réellement menacée, avait subi les coups de butoir de l'UDC comme ceux, plus vélétaires, du parti socialiste. Puis après les vagues, le calme plat.

Aujourd'hui comme hier, la question mérite pourtant d'être rediscutée. Le départ des deux PDC avait soulevé le problème de la proportionnalité: une formation qui s'étiole est-elle légitime à occuper deux sièges au Conseil fédéral. La succession Ogi contraint à d'autres positionnements: un parti qui cultive le réflexe-hérisson, flirte avec l'extrême-droite et attise les exclusions a-t-il sa place au Conseil fédéral? Et si oui, le parti socialiste peut-il s'y maintenir sachant que sa marge de manœuvre, déjà étroite, se réduira encore? Par conséquent, quelles orientations pourrait avoir un Conseil fédéral nouvelle composition?

Réactiver l'idée d'un accord gouvernemental

Sur l'Europe d'abord. La signature des accords bilatéraux a enterré le processus d'adhésion à l'Union européenne, du moins à moyen terme. Le rejet du contre-projet du Conseil fédéral en a donné la preuve. Et il est peu probable que l'initiative «Oui à l'Europe» relance une dynamique aujourd'hui enrayée.

Sont sérieusement compromises aussi les perspectives d'une retraite flexible et moderne qui favoriserait les salariés ayant cotisé pendant de longues années, projet qui aurait pu se concrétiser dans le cadre de la 11^e révision de l'AVS.

Le rejet des taxes énergétiques en votations populaires, combattues par les partis bourgeois, oblitère les chances de pouvoir introduire une fiscalité écologique ambitieuse. Enfin, une politique qui permettrait d'alléger la charge des familles n'est pas vraiment d'actualité.

Plutôt que de déterminer qui, des futurs candidats UDC, est le plus *salonfähig*, le PSS pourrait réactiver l'idée du contrat de législature, ou plutôt d'un accord gouvernemental, négocié avec les formations radicale et démocrate-chrétienne; il permettrait au parti socialiste d'obtenir des garanties rendant possible une politique ouverte sur l'Europe, sociale et écologique.

Adolf Ogi est depuis longtemps un conseiller fédéral orphelin de parti. Cette carence était une chance. Tel ne serait pas le cas de son successeur. A coup sûr, les équilibres politiques devront se modifier. GS